

Communauté de communes

# L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## SEANCE DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024

N° 47-2024

**Objet : Contrat Intercommunal de Développement - Validation du programme d'actions**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif de Contrat Intercommunal de Développement - 2<sup>ème</sup> Génération institué par le Département de Seine-et-Marne,

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie,

Vu la note explicative de synthèse,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 04 septembre 2024,

Considérant que la Communauté de communes de l'Orée de la Brie a candidaté au CID par courrier en date du 05 juillet 2022,

Considérant que la Communauté de communes de l'Orée de la Brie a élaboré son programme d'actions qui se compose en deux actions récapitulées sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie (tableau annexé à la présente délibération),

Considérant que la Communauté de communes de l'Orée de la Brie sollicite l'aide du Département au travers de sa politique contractuelle,

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,**

**Article 1<sup>er</sup> :** Valide le tableau récapitulatif du programme d'actions joint à la présente délibération.

**Article 2 :** Valide le principe de signature de tout contrat ou convention nécessaire à cet effet.

**Article 3 :** Autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les pièces s'y rapportant.

**Délibération adoptée à l'unanimité,**

Fait à Brie-Comte-Robert, le 19 septembre 2024.

Le Président,  
Jean LAVIOLETTE





# L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communauté@loreedelabrie.fr](mailto:communauté@loreedelabrie.fr)

## Contrat Intercommunal de Développement (CID) de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie

### Programme d'actions

Intitulé du projet / des projets	Calendrier prévisionnel	Coût estimé HT	Subvention demandée	%	Autres financements
Nouveau siège de l'intercommunalité	2024	1 752 349,40 €	498 017,70 €	28,42 %	728 568,00 € (Etat + Région IDF)
Fin du maillage du territoire en liaisons douces	2024 - 2027	12 188 828,76 €	214 485,30 €	1,76 %	En cours de demande (Etat, Région IDF, ...)
<b>TOTAL</b>		<b>13 941 178,16 €</b>	<b>712 503,00 €</b>		

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit septembre à dix-neuf heures et trois minutes, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le douze septembre deux mille vingt-quatre s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

### Etaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, GIRAUD, LABRUYERE, LAFORGE, MOLINERIS, NOEL, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs BEZOT, COLLON, COULOUMY, DARMON, DENION, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, PRUVOT, RALLIERE, SAUVIGNON, VILLAÇA, WOFYSY.

### Etaient représentés :

Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT.  
Madame LOUISE-ADELE pouvoir à Madame FERRER.  
Monsieur SAMANIEGO pouvoir à Monsieur COLLON.  
Monsieur SERGEANT pouvoir à Madame SANTIN.

### Etait absent excusé :

Monsieur CHEVALIER.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **25**

Membres excusés et représentés : **4**

Membre absent non représenté : **1**

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 26 juin 2024.